



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-HQU-297

Déposé le : 03/12/19

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Des munitions dorment-elles au fond de nos lacs ?

Question posée

Les médias se faisaient dernièrement écho de la découverte d'un important stock de munition au fond du Lac Léman, dans les eaux territoriales genevoises. Il apparaît que ces dépôts « sauvages » de munition avaient été, par le passé, accordés et même conseillés par les autorités fédérales pour des questions de sécurité.

Après plusieurs décennies au fond des eaux, ces munitions ont probablement été détériorées, ce qui pose de nombreuses questions, notamment quant aux éventuels rejets de substances potentiellement toxiques dans l'eau.

De ce fait, le soussigné à l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance de tels dépôts dans les lacs et cours d'eau sur le territoire cantonal vaudois ?

Nom et prénom de l'auteur :

Sébastien Cala

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :